

Arts & Saveurs d'Exception

SALON DE L'ARTISANAT EN ANJOU



Mode & Bijoux
Mobilier & Décoration
Patrimoine & Habitat
Gastronomie
Épicerie Fine



9 — 11
nov. 2024

Centre de Congrès
Angers

Samedi 9 novembre 11h - 19h
Dimanche 10 novembre 11h - 19h
Lundi 11 novembre 11h - 18h

www.arts-saveurs-angers.com

Organisé par :



DOSSIER EXPOSANTS TECHNIQUE/PRACTIQUE



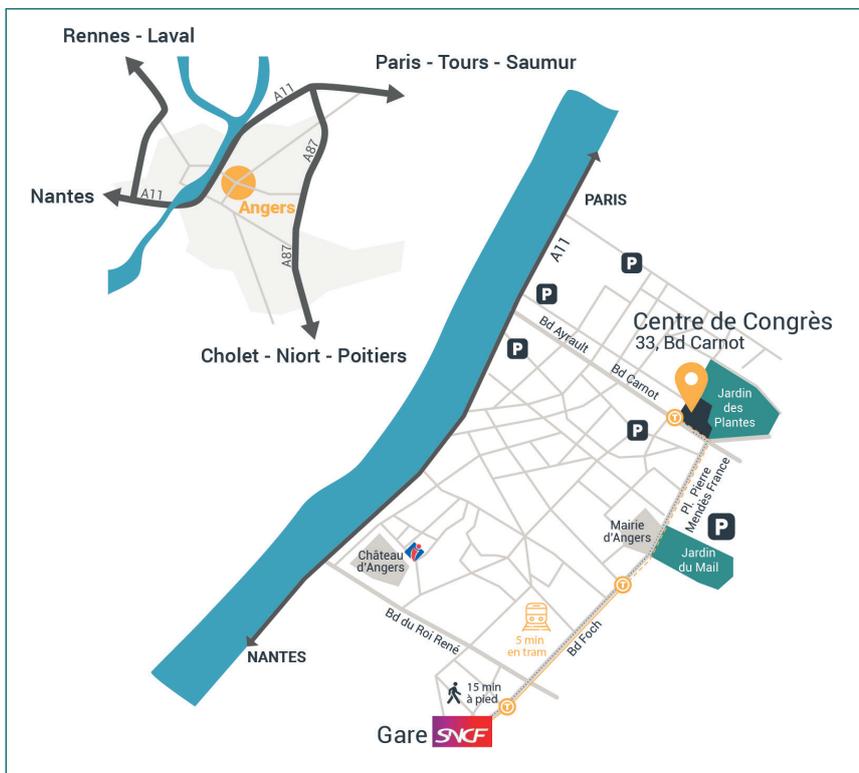
CENTRE DE CONGRÈS
33 Boulevard Carnot
49100 ANGERS

+33 (0)2 41 96 32 32
angersevents@destination-angers.com
www.events.destination-angers.com/

+ +
**DESTINATION
angers**

LES ACCÈS

VISITEURS / EXPOSANTS



CENTRE DE CONGRÈS
33, BOULEVARD CARNOT
49100 ANGERS

TGV

- + Paris à 1h22
- + Lille, Lyon à 3h30

Depuis la gare SNCF :

- + 1,4 km via le Bd Foch
15 min à pied
5 min en taxi
- + Tramway, ligne B

AUTOROUTES

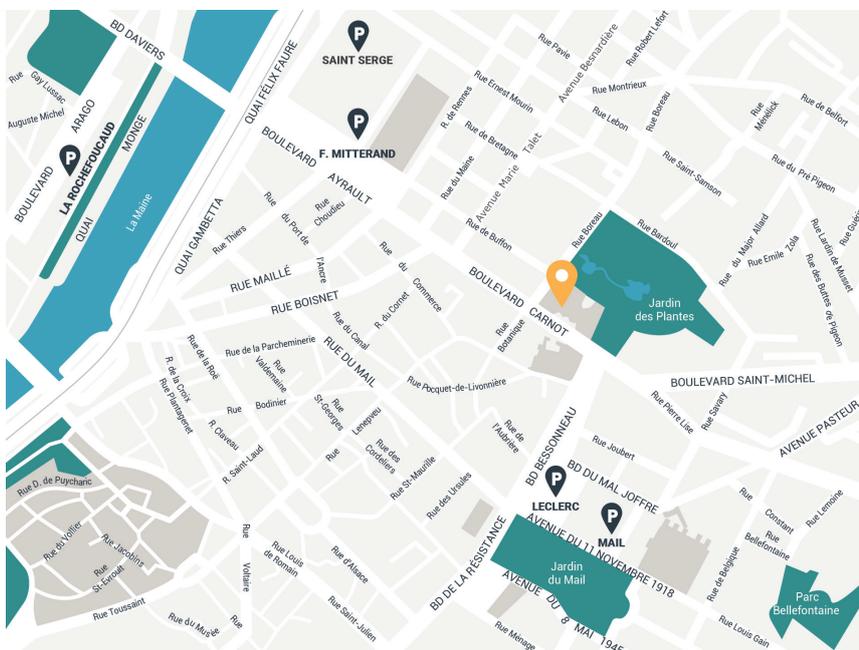
- + A11 Paris, Nantes
- + A87 Angers, Cholet, Bordeaux

STATIONNEMENT

- + Place la Rochefoucauld (gratuit)

Les plus proches (payants) :

- + P. Saint Serge
- + P. François Mitterrand
- + P. Leclerc
- + P. du Mail



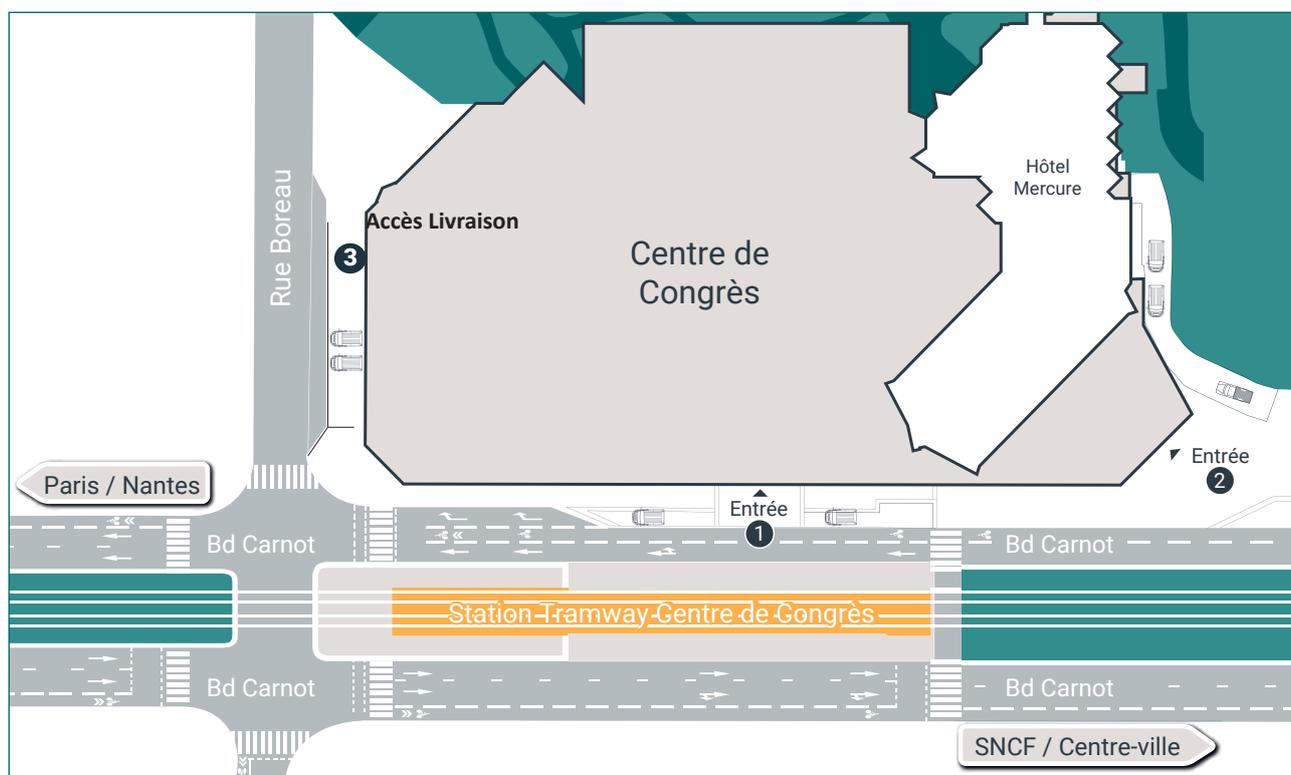
**Arts & Saveurs
d'Exception**

SALON DE L'ARTISANAT EN ANJOU

DU 9 AU 11 NOVEMBRE 2024

LES ACCÈS

ACCÈS LIVRAISON / DÉCHARGEMENT



LIVRAISON DES COLIS

Horaires

De 9h00 à 13h00 et 14h00 à 18h00
du lundi au vendredi, du 4 au 8 novembre 2024.

Entrée 2

Adresse de livraison

Centre de Congrès d'Angers
33, Boulevard Carnot 49100 ANGERS

Merci de faire apparaître l'intitulé de la manifestation « ARTS & SAVEURS D'EXCEPTION » et le nom de votre société sur chaque colis.

Tous les colis envoyés avant le 4 novembre 2024 seront refusés. Ils doivent arriver port payé.

Tout colis envoyé en port dû ne sera pas réceptionné.

EXPOSANTS

Déchargement et stationnement temporaire

Près de l'entrée Boulevard Carnot, pour les stands situés sur le Niveau 0. **Entrée 1**
Pour accéder au trottoir pour déchargement côté Boulevard Carnot, il est nécessaire de nous contacter à votre arrivée au 02 41 96 32 32

Déchargement sur l'accès livraison, rue Boreau, pour les stands situés sur le Niveau -2 ou pour tout déchargement imposant. **Entrée 3**

**Arts & Saveurs
d'Exception**

SALON DE L'ARTISANAT EN ANJOU

DU 9 AU 11 NOVEMBRE 2024

3

+

+

+

+

+

+

DESTINATION
angers

ESPACES D'EXPOSITION

MONTAGE EXPOSANTS

Déchargement minute (max. 5 min)

Par l'entrée Carnot, 33 Boulevard Carnot.

Par l'entrée « Accès livraisons » rue Boreau.

Pour tout déchargement de colis imposants.

Exposants Secteur SAVEURS

Exposants situés au rez de chaussée (niveau 0)

Accès par l'entrée ①, Boulevard Carnot.

Pour accéder au trottoir pour déchargement côté Boulevard Carnot, il est nécessaire de nous contacter préalablement.

Exposants Secteur ARTS

Exposants situés au rez de jardin (niveau -2)

Accès par l'entrée ③ « livraisons » rue Boreau.

Pour tout stationnement prolongé, merci de vous référer au plan vous indiquant les parkings à proximité.

Un monte-charge dessert tous les niveaux (sauf le parking)

Dimensions : L. 2,40 m - l. 1,30 m - H. 2,10 m

Poids maximal en charge : 1 800 kg

MONTAGE/DÉMONTAGE

Dates et horaires :

Montage secteur ARTS :

vendredi 8 novembre de 14h à 18h

Samedi 9 novembre de 7h à 10h

Montage secteur SAVEURS :

vendredi 8 novembre de 16h à 18h

Samedi 9 novembre de 7h à 10h

Démontage ARTS & SAVEURS :

lundi 11 novembre de 18h30 à 21h

Pas de démontage possible le mardi 12 novembre

Les halls devront être restitués nus.

Passé la date de démontage, il sera procédé d'office à l'enlèvement du matériel aux frais, risques et périls de l'exposant, et son expédition sera faite à l'adresse indiquée sur les cartons ou palettes, aux frais du réceptionnaire.

Au cas où un exposant n'aurait pas entièrement libéré son stand à l'heure fixée, il s'engage à payer le complément de location qui pourrait être réclamé à l'organisateur par Destination Angers à titre de majoration de loyer, pour occupation de longue durée.

STOCKAGE DES EMBALLAGES

Pour des raisons impératives de sécurité, il n'existe pas dans le Centre de Congrès de local réservé au stockage des emballages.

Les exposants devront obligatoirement, lors du montage/démontage, évacuer tous les emballages et déchets.

EMPLACEMENT DES STANDS

Les emplacements réservés sont attribués par l'organisateur. En aucun cas les exposants ne peuvent disposer des surfaces alentours de leur stand.

**Arts & Saveurs
d'Exception**

SALON DE L'ARTISANAT EN ANJOU

DU 9 AU 11 NOVEMBRE 2024

ESPACES D'EXPOSITION

ASSURANCES

Destination Angers décline toute responsabilité concernant les risques encourus par les exposants du fait de leur personnel et leurs matériels (vol, incendie, dégâts des eaux) ainsi que vis à vis des locaux mis à leur disposition par Destination Angers.

Les exposants devront également contracter une police d'assurance les couvrant pour les risques mentionnés ci-dessus et pour la responsabilité civile qu'ils peuvent encourir pour la durée de l'exposition, stockage, installation, démontage et réexpédition compris. Destination Angers peut exiger la présentation du certificat d'assurance.

NETTOYAGE

Le personnel d'entretien qui assure le nettoyage quotidien a reçu des consignes strictes de jeter tout ce qui aura été accroché, apposé par l'un des procédés interdits. Le nettoyage des allées de l'exposition, des communs et des stands est pris en charge par Destination Angers. Pendant le temps de l'exposition, les déchets devront être évacués. Des conteneurs poubelles tri sélectif seront à votre disposition pendant l'installation.

PLACE DE PARKING

Vous avez la possibilité de réserver jusqu'à 2 places de parking (nombre limité à 2 par stand).

Parking du lycée Joachim du Bellay, hauteur limitée à 2,50m.

Tarif 35€ pour la durée du salon, jours et horaires :

- Samedi de 7h30 à 20h30
- Dimanche de 10h30 à 19h30
- Lundi de 10h30 à 21h

Remise des tickets de parking à l'accueil exposants contre signature.

(Les camping-cars ne sont pas autorisés)

GARDIENNAGE

Un gardiennage léger est assuré par le gardien du bâtiment, toutes les nuits de 19h00 à 8h00 le matin. Toutefois, celui-ci n'étant pas affecté à la surveillance de l'exposition, Destination Angers n'est pas responsable de la perte, du vol ou de la dégradation des objets exposés. Aucune surveillance n'est prévue dans la journée.

Il appartient à chaque exposant de veiller sur son stand, à ne laisser aucun objet de valeur en dehors des heures d'ouverture de l'exposition et d'être particulièrement vigilant durant les périodes de montage et de démontages des stands.

Toute location d'emplacement pour l'exposition a pour conséquence l'acceptation intégrale des points ci-dessus cités.

DEMARCHE ISO 20 121

En accord avec nos objectifs et principes fondamentaux, Destination Angers a obtenu la certification ISO 20121. Cette certification vise à renforcer et à instaurer de nouvelles pratiques au sein de notre organisation pour la planification et la tenue d'événements. L'ISO 20121 est une norme internationale qui assure la durabilité des événements.

Contactez-nous et faites-vous accompagner par notre équipe d'experts pour l'écoconception de votre stand, ou plus largement de votre événement. Nous sommes là pour vous aider pour un événementiel toujours plus durable.

**Arts & Saveurs
d'Exception**

SALON DE L'ARTISANAT EN ANJOU

DU 9 AU 11 NOVEMBRE 2024

STAND : JEUNES POUSSÉS SAVEURS

DESCRIPTION

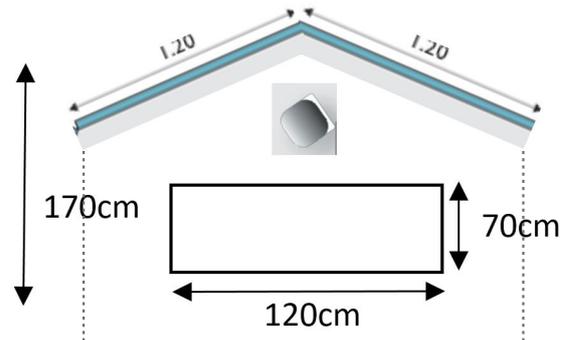
- + 2 panneaux translucides

FORMAT D'UN PANNEAU

- + Largeur du stand : 240 cm
- + Profondeur du stand : 170 cm

MODES D'ACCROCHE

- + scotch
- + cimaises
- + patafix

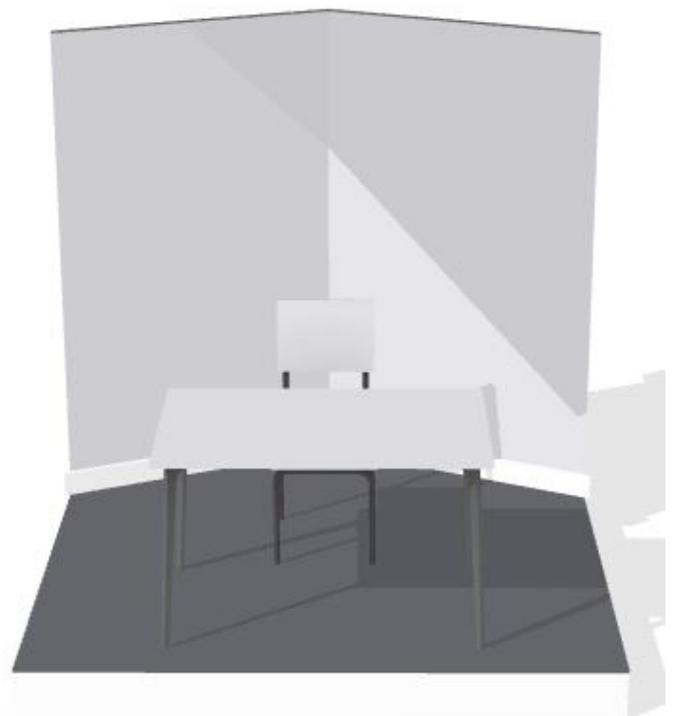


COMPRIS DANS LE STAND

- + 1 enseigne
- + 1 tables plateau stratifié blanc (120 x 70 cm)
- + nappage noir fournit par nos soins
- + 1 chaise
- + 1 alimentation électrique 3 Kw (réglette 5 prises)
- + wifi gratuit

Si vous souhaitez couvrir votre stand le soir, merci de prévoir votre bâche de protection

Attention, le débordement dans les allées n'est pas autorisé.



**Arts & Saveurs
d'Exception**

SALON DE L'ARTISANAT EN ANJOU

DU 9 AU 11 NOVEMBRE 2024

STAND : CLASSIQUE SAVEURS

DESCRIPTION

+ 3 panneaux translucides rétroéclairés

FORMAT D'UN PANNEAU

+ hauteur : 200 cm

+ largeur : 120 cm

MODES D'ACCROCHE

+ scotch

+ cimaises

+ patafix

COMPRIS DANS LE STAND

+ 1 enseigne

+ 2 tables plateau stratifié blanc (180 x 70 cm)

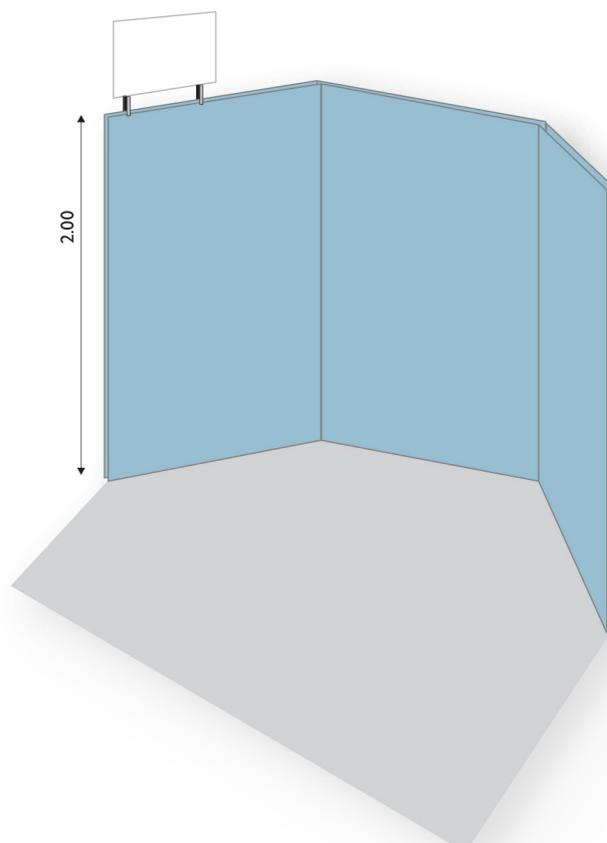
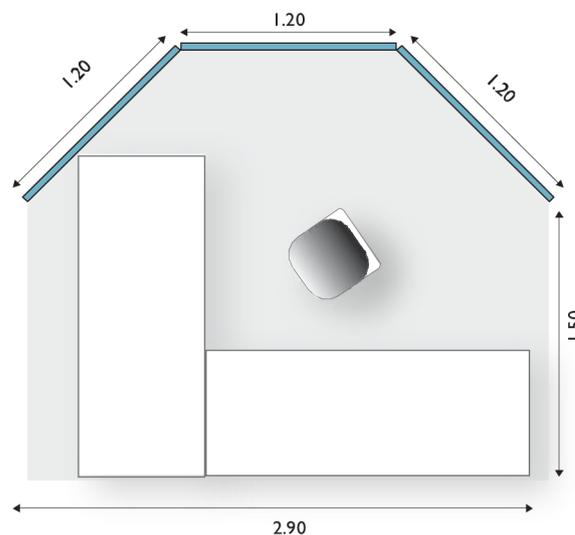
+ nappage des 2 tables noir fournit par nos soins

+ 1 chaise

+ 1 alimentation électrique 3 Kw (réglette 5 prises)

+ wifi gratuit

Si vous souhaitez couvrir votre stand le soir, merci de prévoir votre bâche de protection



**Arts & Saveurs
d'Exception**

SALON DE L'ARTISANAT EN ANJOU

DU 9 AU 11 NOVEMBRE 2024

STANDS ARTS : CLASSIQUE / DÉMONSTRATION COLLECTIF / JEUNES POUSSÉS

DESCRIPTION

+ cloisons constituées de panneaux mélaminés blancs

DIMENSION DES STANDS

- + 4 m² : 200 x 200 cm
- + 6 m² : 200 x 300 cm
- + 9 m² : 300 x 300 cm

Hauteur des cloisons : 240cm
 Epaisseur des cloisons : 8 mm

MODES D'ACCROCHE

- + scotch
- + cimaises
- + patafix

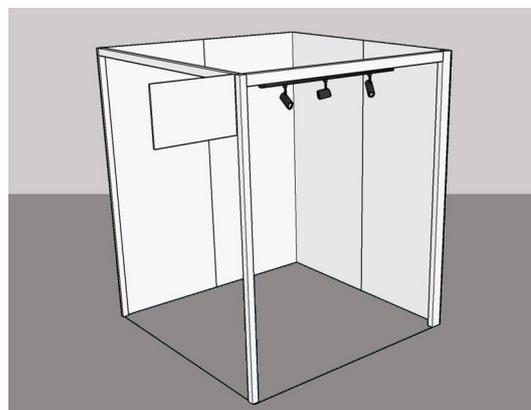
COMPRIS DANS LE STAND

- + 1 alimentation électrique 3 Kw (réglette 5 prises)
- + wifi gratuit
- + éclairage du stand (barre led longueur 1m)
- + enseigne

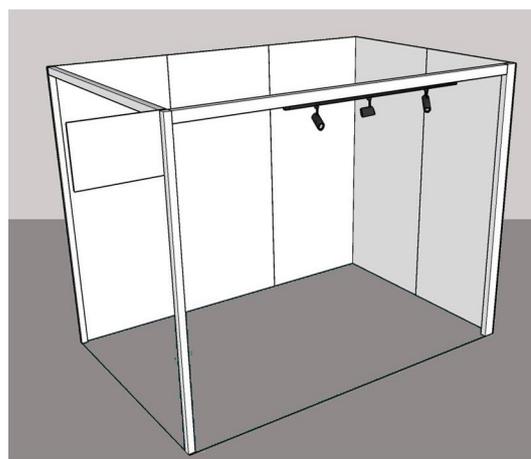
SOL

- + Moquette en option (l'enlèvement du film sur la moquette est à la charge de l'exposant, sauf si le forfait ménage a été commandé)
- + colori : noir

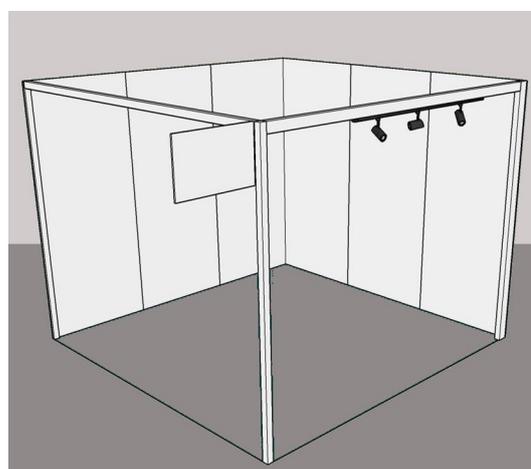
Si vous souhaitez couvrir votre stand le soir, merci de prévoir votre bâche de protection. Avec des pinces à ressort pour fixation.



4 m²



6 m²



9 m²

**Arts & Saveurs
 d'Exception**

SALON DE L'ARTISANAT EN ANJOU

DU 9 AU 11 NOVEMBRE 2024

STANDS : CRÉATEURS ARTISANS

DESCRIPTION

+ 3 panneaux translucides rétroéclairés

FORMAT D'UN PANNEAU

+ hauteur : 200 cm

+ largeur : 120 cm

MODES D'ACCROCHE

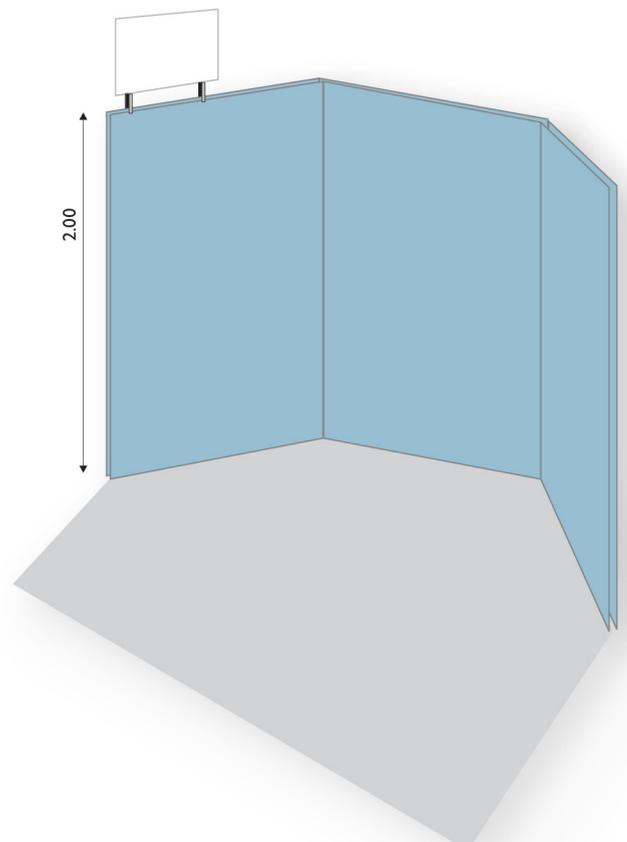
+ scotch

+ cimaises

COMPRIS DANS LE STAND

+ 1 enseigne

Si vous souhaitez couvrir votre stand le soir, merci de prévoir votre bâche de protection



BON DE COMMANDE

BESOINS COMPLEMENTAIRES EN OPTION

Contact: Elisabeth MARTIN: elisabeth.martin@destination-angers.com

RAISON SOCIALE (à remplir impérativement)

Raison sociale
Adresse
Code postal Ville
Nom (donneur d'ordre)
Téléphone Mobile
E-mail@
Site web
N° de TVA intracommunautaire (obligatoire)
N° de SIRET (obligatoire)

PRESTATIONS OPTIONNELLES

Puissance électrique

- branchement électrique 16 A (3 Kw).....x 156 € HT = € HT
 branchement électrique 32 A 380 tri (7 Kw).....x 190 € HT = € HT

Barre led d'éclairage supplémentaire.....x 60 € HT = € HT

Internet

- wifi dédié sur stand x 200 € HT = € HT

Mobilier

- ensemble salon : 1 banquette + 1 table basse + 2 fauteuils en résine
 blanc taupe gris anthracite.....x160 € HT=..... € HT
- ensemble assis-debout : 1 mange debout mélaminé + 2 tabourets en résine
 blanc noir.....x 120 € HT =..... € HT

Écran 48 pouces HD avec support sur pied x 300 € HT = € HT

Nettoyage du stand m² x 10 € HT = € HT

Place de parkingx 35 € HT = € HT

Pour toute demande de restauration sur votre stand,
merci de vous adresser à la chargée d'affaires dont les
coordonnées figurent à la dernière page de ce dossier.

TOTAL € HT
TVA €
TOTAL TTC..... € TTC

**Arts & Saveurs
d'Exception**

SALON DE L'ARTISANAT EN ANJOU

DU 9 AU 11 NOVEMBRE 2024

11

+

+

+

+

+

+

+

+

DESTINATION
angers

MESURES D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ

Il est absolument interdit de procéder :

- + à tous travaux touchant les bouches de ventilation, les conduits électriques, téléphoniques
- + à tous percements de trous pour accrochages ou scellements
- + à la dépose de portes, de fixations d'antennes, etc...

Les réparations des dommages consécutifs à l'inobservation des clauses ci-dessus seront intégralement à la charge de l'exposant.

Les sorties de secours et postes à incendie devront toujours rester accessibles au Service de Sécurité.

L'exposant doit veiller à garantir en toute occasion le libre accès aux portes de sortie, et aux issues de secours.

Chaque responsable de stand doit tenir à la disposition du directeur technique le certificat de réaction au feu des matériaux utilisés pour l'aménagement ou la décoration (procès verbaux).

Les matériaux utilisés pour des vélums devront être de catégorie M1, hydrofuges et comporter au moins 75 % de vide.

Il faudra par ailleurs :

- + Ne prévoir aucun aménagement en dehors des surfaces réservées aux stands dont l'implantation est précisée sur le plan soumis
- + Supprimer tous les matériaux de décoration ne possédant pas au moins la qualité M2 difficilement inflammable (voir procès verbaux du produit) ou ne pouvant être rendus tels par ignifugation :
 - + feuilles plastiques
 - + tissus plastiques
 - + agglomérés de fibres de bois laqué
 - + panneaux de résine stratifiés
- + Ne pas employer ni stocker dans les stands des combustibles liquides particulièrement inflammables ou des liquides inflammables de première catégorie.

RESTAURATION

RESTAURATION / BAR

[Petite restauration assise :](#)

Ouverture du samedi au lundi midi.

[Ouverture du bar :](#)

du samedi 9 au lundi 11 – horaires du salon

**Arts & Saveurs
d'Exception**

SALON DE L'ARTISANAT EN ANJOU

DU 9 AU 11 NOVEMBRE 2024

CONTACTS

RESPONSABLE PROJET

Evelyne LORIDO

evelyne.lorido@destination-angers.com / 02 41 93 40 40



CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT

Philippe LAMOUR

wema49@artisanatpaysdelaloire.fr / 02 41 22 61 04



CHARGÉE D'AFFAIRES SECTEUR METIERS D'ART

Malory DIETRICH

malory.dietrich@destination-angers.com / 02 41 93 62 78



CHARGÉE D'AFFAIRES SECTEUR SAVEURS

Véronique DAUTRICHE

veronique.dautriche@destination-angers.com / 06 86 20 48 91



SERVICE ADMINISTRATIF

Ophélie VAIDIE

ophelie.vaidie@destination-angers.com / 02 52 60 53 20



ANIMATION & COMMUNICATION

Pauline BIDARD

pauline.bidard@destination-angers.com / 02 53 61 70 17



CONTACT TECHNIQUE ET LOGISTIQUE SUR SITE

Nicolas CHERBONNIER

Responsable des opérations

nicolas.cherbonnier@destination-angers.com / 06 61 63 32 32

Annaël SCARDIN

Chargée d'accueil et assistante de production

annael.scardin@destination-angers.com / 07 55 65 06 19

